

	éclairage	arrosage	distribution	tableau	appel	messagers	papiers	rangement	date	président du conseil	secrétaire du conseil	matériel	emploi du temps
W.													
V.													
W.													
N.													
A.													
M.													
Q.													
M.													
G.													
V.													
J.													
S.													
T.													
T.													
J.													
C.													
N.													
A.													
C.													
G.													
I.													
M.													
O.													
M.													
M.													
N.													
P.													
F.													
T.													

LES RESPONSABILITES



L'éclairage :

L'élève responsable de l'éclairage doit, si nécessaire, allumer les lumières lorsque nous entrons dans la classe et les éteindre à chaque fois que nous en sortons.

L'arrosage :

L'élève responsable de l'arrosage a sous sa responsabilité la survie des plantes de la classe. Il doit penser à leur donner de l'eau dès que la terre est sèche et à remplir la bouteille quand elle est vide.



La distribution :

Les deux élèves responsables de la distribution et du ramassage doivent ramasser ou distribuer les cahiers ou les feuilles à chaque fois que la maîtresse le demande. Ce n'est pas une occasion pour parler avec tous les autres élèves !

Le tableau :

L'élève responsable de la propreté du tableau doit l'essuyer avec la brosse ou le nettoyer avec l'éponge tous les soirs et à chaque fois que la maîtresse le demande. Il doit aussi penser à écrire « ne pas effacer » si quelque chose doit rester écrit au tableau pour le lendemain.

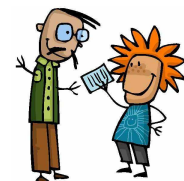


L'appel :

L'élève responsable de l'appel doit remplir le cahier d'appel le matin et faire l'appel pour la cantine et l'étude. Le cahier d'appel est un document important, il est nécessaire d'y écrire proprement et de ne pas faire d'erreurs.

Les messagers :

Les deux messagers doivent se déplacer dans l'école pour effectuer des commissions, apporter quelque chose ou accompagner un autre élève à la demande de la maîtresse. Même si leur mission est urgente, ils ne doivent en aucun cas courir dans les couloirs !



Le ramasseur de papiers :

En cas de besoin, il circule dans la classe avec la corbeille pour ramasser les papiers de ses camarades afin de leur éviter de tous se lever. Ce n'est pas une occasion pour parler avec tous les autres élèves !

Le rangement :

Les deux élèves responsables du rangement doivent veiller à la propreté et à l'ordre de la classe. Ils doivent en particulier être attentif au rangement de la bibliothèque et des fiches de travail.



La date :

L'élève responsable de la date doit tous les matins écrire la date au tableau et la souligner en rouge. Il doit également tenir à jour le calendrier : colorier les jours sans classe, barrer les jours passés, compléter une case si quelque chose est prévu.

Le président du conseil :

C'est lui qui, chaque semaine, guide la séance du conseil. Avant la séance, il doit prendre et lire tous les papiers écrits par ses camarades. Pendant la séance, il établit l'ordre du jour et c'est lui qui comptabilise les votes des décisions prises.



Le secrétaire du conseil :

Il doit tenir à jour le cahier du conseil. Pour cela, il doit : écrire la date, noter le nom des absents, noter les thèmes abordés et les décisions prises par la classe.

Le matériel :

Le responsable du matériel collectif doit veiller à ce que tout le monde ait tout le matériel nécessaire pour travailler. Si un élève a besoin de quelque chose, il le demande au responsable du matériel qui note cet emprunt dans le cahier de matériel collectif. Le soir, il doit penser à récupérer ce qui a été prêté.



L'emploi du temps :

Le responsable de l'emploi du temps doit tenir à jour l'emploi du temps écrit au tableau. Lorsqu'une activité est terminée, il doit la barrer proprement.